

Chers membres, chers clients,

Voici ci-après un récapitulatif des nouvelles informations parues ce jour de la part de nos autorités cantonales et fédérales.

Cas de rigueur

Le Conseil d'Etat a en effet adopté lundi l'Ordonnance sur les mesures économiques destinées à lutter contre les effets du coronavirus par un soutien aux cas de rigueur.

- [Communiqué de presse du Conseil d'Etat](#) (18.11.2020)
- [Ordonnance sur les mesures économiques destinées à lutter contre les effets du coronavirus par un soutien aux cas de rigueur](#) (projet)

Suite à cette communication, **GastroFribourg tient à faire connaître au travers d'un [communiqué de presse](#), une fois de plus, son total désaccord mais également son incompréhension sur cette décision assassine.**

Pour votre information, un nouveau courrier sera transmis cette semaine encore à nos autorités cantonales, réitérant nos demandes de mesures financières complémentaires urgentes, calculs et argumentaires chiffrés à l'appui. Nous attendons maintenant de nos édiles que notre cri d'alarme soit non seulement entendu mais aussi écouté.

RHT

Le Conseil fédéral, lors de sa conférence de presse de ce jour et au travers de son [communiqué](#), a annoncé les mesures complémentaires suivantes concernant les prestations de l'assurance-chômage :

- **Suppression du jour de carence**
- Élargissement du cercle des ayant-droit :
 - pour **les rapports de travail de durée déterminée**
 - pour **les apprentis** (sous-condition)

Nous attendons l'information sur la date de la mise en application de ces modifications, ainsi que les détails pratiques. **Nous ne manquerons pas de vous en tenir informés dès réception.**

Nous vous adressons, chers membres, chers clients, nos cordiales salutations.

GASTROFRIBOURG  **Gastroconsult**
ensemble depuis 1894 proche. compétente.
zusammen seit

Muriel Hauser Chantal Bochud
Présidente Directrice